

La formation postgrade en santé au travail, une ressource clé pour les infirmières en entreprise

Le développement de l'expertise nécessaire à une pratique infirmière de qualité dans le champ de la santé au travail est un enjeu important pour soutenir et promouvoir la santé des travailleuses et travailleurs dans le monde du travail d'aujourd'hui. La formation continue des infirmier-ère-s en santé au travail a depuis longtemps été une préoccupation de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

La formation continue en santé au travail au fil du temps

Dans le programme post-diplôme de Pratiques interdisciplinaires en santé communautaire (PRISC) des années 2000, une option de spécialisation en santé au travail était déjà offerte. Le passage vers les Certificats et Etudes Post-Grades (CPG et EPG) lors du lancement de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) a vu perdurer cette option. Enfin, l'arrivée, en 2008 des certificats et diplômes d'études avancées (Certificate or Diploma of Advanced Studies CAS et DAS) a permis le lancement du CAS en Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail (CAS STR) de 15 crédits ECTS¹. Le CASSTR figure donc parmi les programmes de notre offre de formation postgrade depuis 2009 avec une édition en moyenne tous les 2 ans. Réservé spécifiquement aux infirmiers ayant une activité en santé au travail, il s'agit d'un programme de niche avec un public cible restreint, le bassin de recrutement en Suisse romande étant limité. Ainsi, en 10 ans, 66 infirmiers ont été formés dans le CAS STR.

Ce programme a été complètement révisé en 2020 pour répondre toujours mieux aux besoins du public cible. Un travail de collaboration avec notre laboratoire d'enseignement et de recherche en prévention et promotion de la santé dans la communauté², une enquête auprès des alumni³ ainsi qu'une consultation auprès de l'Association suisse des infirmières de santé au travail (ASIST) ont été conduits dans le cadre de la mise à jour du programme. La possibilité de personnaliser son parcours de formation via l'introduction d'un large choix de modules optionnels, et la possibilité de poursuivre la formation au niveau du DAS en Promotion de la santé et prévention dans la communauté (avec une reconnaissance d'acquis de 12 crédits ECTS) figurent parmi les nouveautés. La collaboration avec le département santé, travail et environnement d'Unisanté⁴ (anciennement l'Institut de santé au travail) est renouvelée. Les étudiants ont ainsi l'occasion de suivre deux journées de formation au sein d'Unisanté, idéalement avec d'autres professionnels engagés dans la santé au travail (médecins, ergonomes, etc.) afin de favoriser l'échange de pratique et la collaboration interprofessionnelle. Une nouvelle volée de 16 participants a débuté sa formation en septembre dernier.

¹ Système européen de transfert et d'accumulation

² LER PPSC de La Source

³ Questionnaire adressé à l'ensemble des étudiants ayant obtenu le CAS STR durant les 10 dernières années

⁴ Centre universitaire de médecine générale et santé publique - Lausanne

« Les compétences dans l'évaluation des conditions propices au maintien et à l'amélioration de la santé au travail et des risques auxquels est exposée la santé, ainsi que dans la mise en œuvre d'interventions de promotion de la santé, de prévention des risques, de réhabilitation en considérant les logiques économiques et managériales sont travaillées. »

Les compétences professionnelles visées

Les bouleversements et pressions qui agissent sur le monde du travail d'aujourd'hui, liés aux transformations technologiques et numériques, aux effets de la mondialisation, au vieillissement de la population des travailleurs, induisent vulnérabilité et peuvent mettre en danger la santé. Dans ce contexte, l'infirmier spécialisé en santé au travail joue un rôle clé et son expertise est fondamentale. Les compétences dans l'évaluation des conditions propices au maintien et à l'amélioration de la santé au travail et des risques auxquels est exposée la santé, ainsi que dans la mise en œuvre d'interventions de promotion de la santé, de prévention des risques, de réhabilitation en considérant les logiques économiques et managériales sont travaillées. Les capacités à collaborer avec l'ensemble des acteurs du domaine, à se positionner au sein de l'entreprise et à conduire des projets professionnels fondés sur des données probantes sont renforcées. Ces compétences visent à optimiser la qualité de vie au travail et participent au développement durable de l'entreprise et plus globalement de la société.

Pour en savoir plus sur le plan d'études du CAS STR, ses modules obligatoires et optionnels, les prochaines dates, etc., rendez-vous sur la page internet

www.ecolelasource.ch/formations/postgrade/cas/sante-travail

Sandra Gaillard Desmedt
Vice-doyenne des formations
postgrades
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source